

Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI): « Organisation d'un événement régional structurant sur la thématique du NewSpace – les Rencontres du Spatial en Région Sud »

Les réponses à cet AMI devront être envoyées à loic.chanvillard@safecoluster.com et leonora.gorobivski@safecoluster.com avant le **31 mars 2025**.

Définition : « Le NewSpace désigne l'écosystème industriel du secteur spatial, issu de son ouverture à une génération d'entrepreneurs provenant de secteurs concurrentiels. Il repose sur l'utilisation de technologies de rupture et de processus innovants, de l'introduction de modèles d'affaires favorisant une plus forte acceptation des risques, ainsi que sur le redéploiement de la chaîne de valeur des activités spatiales vers des marchés axés sur la commercialisation de services. »

1. Contexte

Les trois premières éditions de cet événement¹ ont été coorganisées par le pôle SAFE le 15 novembre 2022, 7 novembre 2023 et 12 décembre 2024 en partenariat avec un ou plusieurs acteurs emblématiques de son réseau. Cet événement s'inscrit dans une action de développement de la filière spatiale régionale portée par le pôle SAFE et soutenue par la Région Sud. L'objectif général est de structurer et développer l'écosystème régional en lien avec l'activité NewSpace, en parfaite collaboration et complémentarité avec les autres écosystèmes français et européens.

Quelques éléments clés de l'édition 2024 :

- 300 participants enregistrés ;
- 2 interventions keynotes, une table ronde ;
- 20 mini stands de démonstration ;
- 15 pitches de startup ;
- 21 capsules video interviews réalisées le jour même et la veille de l'événement.

Le pôle SAFE et la Région Sud souhaitent reconduire l'événement en 2025. **Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) vise à préciser les conditions de candidature et les attentes en matière d'organisation et d'objectifs.**

Le(s) co-organisateur(s) sera(seront) sélectionné(s) parmi les candidatures reçues sur la base des propositions reçues après examen par un comité de sélection rassemblant notamment la Région Sud, le CNES, les services concernés de l'Etat en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le ministère des armées. Il appartiendra au pôle SAFE de choisir la proposition retenue et de définir le modèle d'organisation le plus adapté.

¹ Référence de l'édition 2024 : <https://www.rencontresduspatial.fr/page/informations/>

2. Modèle économique et organisation

Même si aucun modèle économique n'est à priori exclu, le modèle privilégié à ce stade est de conserver une inscription gratuite des participants.

Sur la base des propositions retenues, le modèle global de l'événement sera défini.

3. Mise en œuvre

La consolidation du contenu, du déroulé et des intervenants de l'événement est assurée par un comité de pilotage.

La structure sélectionnée sera intégrée à ce comité aux côtés du pôle SAFE, de la Région Sud, du CNES et d'autres structures de références de la filière spatiale :

- une visibilité sera donnée à la Région Sud, qui soutient cet événement ;
- l'événement bénéficiera du soutien et de la labellisation du collectif des « Assises du NewSpace »² ;
- l'événement s'inscrira également comme une action « Connect By CNES », réalisée au titre de la plate-forme régionale du CNES.

D'autres labellisations ou affichages de partenariats pourront être proposés entre la sélection du coorganisateur et la programmation de l'événement.

Les structures sélectionnées bénéficieront d'une large communication valorisant leur engagement sur le projet et seront affichées comme co-organisateur aux côtés du pôle SAFE.

L'événement est prévu entre le lundi 24 novembre le vendredi 12 décembre 2025.

Organisation logistique prévisionnelle :

- événement sur une journée (09h00-17h00) avec accueil café, sessions plénières et networking ;
- déjeuner buffet dédié au réseautage ;
- éventuellement des activités spécifiques pour l'après-midi (ex : rendez-vous B2B, challenge, démonstrations, pitches...).

4. Conditions d'organisation dans le cadre de l'action SAFE-Région Sud

Les frais de logistique associés à l'événement sont à la charge des candidats sélectionnés : infrastructures d'accueil, salles, logistique, supports de communication, sécurité, droits à la diffusion d'œuvres artistiques, personnels d'accueil, restauration...

Sont assurés directement ou pris en charge financièrement par le pôle SAFE :

- le préparation du programme de la journée, dont les sollicitations des intervenants ;

² <https://lesassisesdunewspace.org/>

- l'animation de la journée, qui peut être indifféremment effectuée en binôme SAFE-co-organisateurs ou prise en charge exclusivement par le pôle et ses partenaires ;
- la promotion de l'événement et la communication ainsi que la diffusion des invitations vers les réseaux pertinents ; le coorganisateur pourra également assurer en son nom une communication vers ses partenaires et/ou financeurs après validation des principes de cette diffusion par le 24 de pilotage.

La participation du porteur sélectionné au comité de pilotage (organisation générale) de l'événement est requise.

Sa participation au comité de programmation (contenu et programme de la journée) est souhaitée mais en aucun cas imposée.

Les co-organisateurs sélectionnés se verront proposer, sur la base de leur proposition, un conventionnement avec le pôle SAFE afin de formaliser les engagements mutuels des co-organisateurs.

5. Cahier des charges de l'AMI (appel à manifestation d'intérêt)

Le pôle SAFE recherche une personne morale souhaitant héberger et/ou coorganiser un événement d'une journée dédié à cette thématique.

La structure candidate doit être un acteur ou une institution basée en Région Sud reconnu pour son lien direct avec la filière spatiale : une entreprise, une institution, une collectivité locale, un institut de recherche ou une structure d'enseignement supérieur, une association, une fondation ou une agence.

Mise à disposition des infrastructures

Le candidat doit :

- **Proposer un accès gratuit aux infrastructures situées en Région Sud avec une capacité d'accueil globale d'au minimum 200 personnes (souhaité : 300 personnes) incluant :**
 - une salle de sessions plénières d'au moins 250 places assises ;
 - un espace de restauration et de pauses café pouvant accueillir 300 personnes ;
 - un espace dédié aux expositions et démonstration d'au moins 200 m² ;
 - les équipements techniques nécessaires : matériel de projection, sonorisation et support technique ;
- **Assurer la mise à disposition des infrastructures :**
 - soit via des espaces dont la structure candidate est propriétaire ou dispose de la jouissance ;
 - soit en faisant appel à une prestation externe à sa charge ;
- **Gérer l'accueil des participants :**
 - assurer la sécurité de l'évènement, notamment par le respect des normes de sécurité en vigueur pour accueillir le public ;
 - coordonner l'accueil des prestataires, notamment ceux dédiés à la restauration.

Contribution à l'organisation générale

Au-delà des infrastructures, la proposition devra préciser le périmètre de prise en charge des points d'organisation suivants :

1. logistique globale ;
2. gestion des inscriptions ;
3. créations graphiques (à mettre à jour sur la base de créations existantes) ;
4. promotion de l'événement auprès des écosystèmes français et européens associés ;
5. coordination avec certains prestataires éventuels ;
6. organisation d'un espace d'exposition

Dans ce cas il sera demandé de justifier des points suivants :

- expérience dans l'organisation d'événements comparables ;
- capacité à apporter une visibilité accrue de l'événement à l'échelle nationale, européenne, voire internationale ;
- identification et mobilisation des ressources internes et externes nécessaires.

6. Modalités de soumission et critères de sélection

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit inclure les sections suivantes :

- un descriptif rapide des activités de la structure candidate en lien avec le NewSpace ;
- un descriptif du site, des infrastructures ainsi que des moyens matériels mis à disposition pour l'organisation en lien avec le cahier des charges ;
- un descriptif du champ d'intervention dans l'organisation de l'événement Cf. (1) ;
- un descriptif des moyens humains mobilisés : nombre d'ETP, période de mobilisation, missions, titres et fonctions ;
- quelques propositions de dates (ou semaines) envisageables pour la programmation de l'événement, à titre indicatif non définitif entre le lundi 24 novembre et le vendredi 12 décembre 2025.

Les dossiers de réponse doivent être transmis **avant le 31 mars 2025** sous forme de document rédigés (docx/pdf) ou de présentation synthétique illustrée (ppt/pdf) à condition qu'elle soit suffisamment explicite (option recommandée) à :

loic.chanvillard@safecoluster.com
et leonora.gorobivschi@safecoluster.com.

Critères d'éligibilité

Pour être déclarée éligible, la candidature devra respecter le cahier des charges de l'appel.

Critères de sélection

La qualité de la candidature sera jugée selon les critères suivants :

- dynamique de la structure ou du territoire candidat sur le NewSpace (20%) ;
- qualité des infrastructures et de leur environnement (50%) :
 - accessibilité en transports individuels et collectifs ;

- capacité de stationnement ;
- capacité d'hébergement à proximité ;
- niveau d'ambition proposé pour l'événement et capacité à contribuer à l'organisation de l'événement (30%).

La sélection des propositions pourra être complétée par un entretien en présentiel ou en visioconférence.